



Etablissement de détention fribourgeois – site Bellechasse

Formulaire d'inscription / demande de visite en parloir – à compléter et à signer par le visiteur / la visiteuse

La présente requête dûment remplie et signée individuellement, accompagnée d'une copie couleur de votre pièce d'identité recto-verso, doit parvenir au service des visites, par courrier postal ou par courriel **en format PDF** à l'adresse **EDFR-BEL_Visite@fr.ch**, **5 jours ouvrables (7h30) avant la date de visite** convenue avec la personne détenue. Cette dernière sera informée de l'issue de la présente demande et devra, cas échéant, vous inscrire dans le délai imparti ou vous communiquer le refus de visite.

Les personnes qui ont été détenues au sein de l'EDFR (Site Bellechasse et Prison centrale) ne sont pas autorisées à venir en visite pendant les deux années suivant leur départ de l'établissement. Il en va de même pour les personnes qui sont actuellement incarcérées dans une prison autre que l'EDFR.

Les données inscrites dans ce formulaire, ainsi que l'enregistrement vidéo de la visite, peuvent être transmis à des tiers .

1. Personne détenue visitée

Nom / Prénom(s) _____

2. Inscription du (de la) visiteur(euse) ou du représentant légal d'enfant(s) mineur(s)

Le nom et le(les) prénom(s) doivent être conformes au document d'identité présenté le jour de la visite. Les documents officiels acceptés sont : carte d'identité, passeport ou permis de séjour valides. L'acte de naissance ou le livret de famille est accepté pour le(s) enfant(s) mineur(s) jusqu'à l'âge de 2 ans révolus sans pièce d'identité.

Nom / Prénom(s) _____

Nationalité _____

Rue / n° postal / localité _____

Date de naissance _____ Lien (mère, ami, etc.) _____

N° de téléphone _____ Courriel _____

Moyen de locomotion Transport public

Véhicule privé : Marque _____ N° plaques _____

Le signataire a pris connaissance du document « Visites – Directives générales, horaires et modalités ». Elle s'engage par sa signature à les respecter, sous peine de révocation de la présente autorisation, voire de faire l'objet d'une interdiction de visite pour l'avenir. Les signatures électroniques ne sont pas admises.

Signature _____ Lieu et date _____

3. Inscription de votre(vos) enfant(s) mineur(s) - jusqu'à 18 ans révolus.

L'(Les) enfant(s) mineur(s) doit(vent) être inscrit(s) sur le formulaire du représentant légal. Présence obligatoire du représentant légal ou de l'accompagnant(e) désigné(e) durant la visite.

1. Nom _____	2. Nom _____
Prénom(s) _____	Prénom(s) _____
Date de naissance _____	Date de naissance _____
Nationalité _____	Nationalité _____
3. Nom _____	4. Nom _____
Prénom (s) _____	Prénom(s) _____
Date de naissance _____	Date de naissance _____
Nationalité _____	Nationalité _____

Nom / Prénom(s) de la mère _____

Nom / Prénom(s) du père _____

4. Autorisation d'accompagnement – A remplir par le(la) représentant(e) légal(e)

Si le(la) représentant(e) légal(e) ne peut ou ne souhaite pas assister à la visite, il(elle) doit désigner une tierce personne qui accompagnera le(s) enfant(s). Par sa signature, le représentant légal donne son accord. Cet accord est valable pour toutes les visites. L'accompagnant(e) doit également nous avoir fait parvenir son formulaire d'inscription et dans le délai imparti.

Le (La) soussigné(e) autorise la personne ci-après à accompagner son(ses) enfant(s) en cas d'absence :

Nom / Prénom(s) de l'accompagnant(e) _____

Lien avec l'(les) enfant(s) _____

Signature représentant(e) légal(e) _____

5. Type de parler souhaité (en lieu et place de la visite en salle)

Visite de(s) l'enfant(s) mineur(s) de la personne détenue jusqu'à 18 ans révolus : présence du représentant légal ou de l'accompagnant(e) désigné(e) de(s) l'enfant(s) obligatoire.

Justificatif préalable requis : acte de naissance avec reconnaissance de paternité ou preuve de la procédure de reconnaissance en cours et déclaration sur l'honneur

Durée : 90 min. hebdomadaire / du lundi au dimanche / Maximum 2 membres adultes de la famille proche incluant la mère ou autre représentant(e) légal(e) ou accompagnant(e) dûment désigné(e) et inscrit, en sus des enfants.

Déclaration sur l'honneur de la mère de(des) l'(des) enfant(s) :

En tant que représentante légale, et par sa signature ci-après, **la soussignée certifie sur l'honneur** que la personne détenue **est bien le père légitime du(des) enfant(s) inscrit(s) ci-dessus**. Toute fausse information intentionnellement donnée pourra constituer une infraction (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres) et découler sur une dénonciation pénale.

Signature _____ **Lieu et date** _____

Activité professionnelle le jour de la visite en salle

Durée : 60 min. hebdomadaire / du lundi au vendredi / Pour la(les) personne(s) concernée(s) qui ne peut(vent) pas assister à la visite en salle du weekend pour des raisons professionnelles régulières, enfant(s) inclus(s).

Justificatif préalable requis : copie du contrat de travail avec planning et horaires.

Visite prolongée selon le nombre de kilomètres parcourus

Justificatif préalable requis : attestation de domicile de moins de 6 mois.

> **Type A** (130 km, aller simple depuis sa résidence principale)

Durée : 120 min. / tous les 15 jours / du lundi au dimanche / Pour la(les) personne(s) concernée(s), enfant(s) inclus(s).

> **Type B** (400 km, aller simple depuis sa résidence principale)

Durée : deux visites de 120 min. / tous les 3 mois / du lundi au dimanche / Pour la(les) personne(s) concernée(s), enfant(s) inclus(s)

La deuxième visite peut être organisée en commun avec un(des) membre(s) de la famille proche (max. 4 personnes, enfant(s) inclus(s)).

En cas de doutes relatifs aux justificatifs fournis, le Service des visites se réserve le droit de requérir des compléments d'informations ou des pièces complémentaires.

Si les conditions ne sont pas remplies, la visite aura lieu en salle.